L'INSURRECTION
DU NORD-OUEST

Un de nos lecteurs nous communique une lettre qu'il vient de recevoir de Winnipeg, Manitoba. Nous lui empruntons les renseignements suivants :

" Quoiqu'il se fasse beaucoup de bruit à propos de la rébellion je t'assure queles plus grands dangers n'existent que dans les journaux et qu'il ne faut pas croire tout ce qu'ils publient.

" Ici, à Winnipeg, l'on n'appréhende aucunement les suites de cette révolte. Le 9ème bataillon, de Québec, nous est arrivé dimanche soir et j'ai eu le plaisir de voir Ed. Trudel ainsi que plusieurs autres de nos connaissances.

" Les troubles se passent à environ 1000 milles de Winnipeg et on considère que ce n'est qu'une échafourée entre les sauvages. Il est vrai qu'il y a eu quelqu'un de tué, mais la même chose pouvait arriver dans une contrée civilisée. Enfin, la plupart des rapports que l'on vous fait sont fort exagérés. Victor et les Gauvreau sont toujours sur la réserve des Pieds-Noirs. Il nous écrit que tous sont bien là-bas et n'ont aucune crainte.

" Les affaires ont un peu perdu de leur activité par suite de l'insurrection, mais cela va reprendre bientôt. La neige est toute disparue et on s'attend à la débâcle de la rivière d'un instant à l'autre."

PAS DE NOUVELLES

Le gouvernement n'a pas reçu de nouvelles du général Middleton depuis hier midi et cela donne lieu à bien des rumeurs. Plusieurs croient que Middleton est entre en pourparlers de paix avec Riel, ce qui mécontenterait fort les troupes, car elles veulent absolument en venir aux mains avec les Métis.

OPINION DE MGR MACHÉ

Mgr Taché ne croit pas que deux Pères Oblats ont été tués au lac la Grenouille. Il dit que c'est une chose presqu'impossible.

MUNITIONS ET PROVISIONS

Hier, sont arrivées à Calgarry par le Pacifique, 15000 rondes de cartouches Winchester et 40000 Snider.

Quinze chars de provisions ont été envoyés dans l'Ouest ce matin.

LES FORCES DES REBELLES

Pendant la nuit, hier, Norbert Welsh est arrivé à Qu'Appelle, ayant échappé aux Métis qui l'avaient fait prisonnier. Il rapporte que l'armée de Riel s'élève à 1600 hommes en tout. Ils sont bien équipés.

Essayez le nouveau savon électrique. Pour le faire connaître, je vais le détailler à 6 cts. la barre, le prix du savon commun.

N. A. Savard, rue Dalhousie.

Son Honneur le maire a visité hier, en compagnie de l'échevin O'Keefe, président du comité du feu et de la lumière, de l'échevin Brown, président du comité des finances, de M. McTavish, l'aviseur légal de la ville, les travaux que la compagnie de lumière électrique d'Ottawa a fait ériger près des Chaudières, dans le but d'examiner le matériel qui s'y trouve et qui doit servir de garantie pour l'accomplissement du contrat entre la compagnie et la cité.

20 lbs Cassonade Blanche $1.00
15 do Sucre Granulé $1.00
Une magnifique lampe valant $2.50 pour $1.00

Oscar McDONELL
EPICERIES, PROVISIONS,
VERRERIES, VAISSELLE
101 RUE RIDEAU.

NECROLOGIE

"Heureux l'homme qui a toujours devant les yeux l'heure de sa mort, et qui se dispose à bien mourir."
(*Imit.*, Lib. 1, c. 23)

La famille Mongenais, l'une des plus anciennes et des plus respectables de Rigaud, vient d'être frappée dans ses plus chères affections. La mort, toujours avide de victimes, spectre hideux pour l'impie, mais source de consolations pour le chrétien, lui cause en ce moment une perte irréparable. A l'aurore du 7 avril courant, après quelques jours d'une cruelle maladie, supportée avec un esprit de foi vive et avec la résignation d'un chrétien convaincu, s'éteignait subitement M. Henri Mongenais, encore à la fleur de l'âge. Il était le fils de M. Jean-Baptiste-Amédée Mongenais, de la maison Dufresne et Mongenais, marchand de la cité de Montréal, et de feue Dame Caroline Duffy.

Au collège, il avait su, par ses manières affables, par son exquise urbanité et par l'aménité de son caractère, gagner tous les cœurs.

Immédiatement après sa sortie du collège, il entra comme commis dans l'établissement de son père, où il se faisait remarquer par son esprit d'ordre et de régularité. Pris d'une sérieuse indisposition, il se rendit chez son père, à Rigaud, où l'impitoyable mort l'atteignit et l'enleva si soudainement à sa famille éplorée et à ses nombreux amis.

Doué d'un caractère heureux, joignant aux qualités physiques celles de l'esprit et du cœur, il s'était concilié l'estime et l'amitié franche et cordiale de tous ceux qui ont eu l'avantage de vivre dans son intimité. Aussi les regrets ont-ils été sensibles et profonds!

En 1883, à l'âge de 26 ans, il avait épousé Mlle Anna Fauteux, fille de M. P. A. Fauteux, avocat, caissier de la banque Ville-Marie.

Ses funérailles ont eu lieu le 10 courant à Rigaud, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis empressés de venir rendre les derniers devoirs au regretté défunt et témoigner à la famille si cruellement éprouvé la part qu'ils prenaient dans le malheur qui venait de fondre sur elle.

Vers 10 hrs. les abords de la résidence du défunt étaient environnés d'une foule compacte destinée à prendre place dans le cortège, des plus nombreux et des plus imposants. A 10 hrs. précises, cette masse d'assistants fit haie pour laisser passer le corps porté par quatre hommes; dès lors commença à défiler, dans un morne et lugubre silence, une des plus belles suites qui se soient jamais vues à Rigaud.

La levée du corps fut faite chez M. Jean-Baptiste Mongenais, grand'père du défunt, par le R. P. Thomas Rémi Coutu, directeur du collége Bourget, escorté du chœur nombreux. De là on se rendit à l'église paroissiale, où tout chrétien est conduit avant d'être déposé définitivement dans la demeure froide et humide du tombeau. Dès neuf heures, le temple sacré, paré de ses ornements de deuil, avait été envahi par une foule pieuse et recueillie qui s'y était rendue pour adresser au Dieu de clémence une supplique en faveur de son fidèle serviteur et verser une dernière larme sur la tombe du regretté défunt. Le service fut chanté par le R. P. Coutu, assisté de M. Napoléon Préville, comme diacre, et M. l'abbé Olympe Joly, comme sous-diacre, tous deux professeurs au collège Bourget.

Le chant grave, harmonieux et solennel que l'Eglise sait inspirer à ses enfants en semblable occurrence fut rendu d'une manière digne et émouvante par l'excellent chœur de la paroisse, avec le généreux concours de plusieurs étrangers et des élèves du collège.

Les porteurs des coins du poêle furent: Dr E. Lalonde, MM. D Lapointe, Ed. Gamache, Alf. Marien, S. Desjardins et Napoléon Bélanger.

Nous remarquions dans le cortège, MM. F. X. Archambault, avocat, C. R.; A. Cholet, avocat; Mackay, avocat; MM. Dufresne, Deschamps, Boivin et Lamarche, tous marchands de Montréal; les élèves du collège en corps, etc., etc.

A l'occasion du malheur qui vient de la plonger dans le deuil le plus profond, nous prions la famille de bien vouloir accepter en même temps que l'expression de nos plus profondes sympathies nos plus sincères sentiments de condoléances.

Epouse désolée, console-toi par la douce pensée que ton époux a quitté ce monde de tribulations incessantes pour un séjour meilleur —fin de toutes nos misères et commencement du bonheur éternel

Frères et Sœurs infortunés, père abimé par la douleur, sachez reconnaître la main qui vous frappe; prenez courage et n'allez pas oublier les suaves consolations que Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre foi vous offre dans ces paroles des Divines Ecritures: " Quem, enim, diligit Dominus castigat, etc. Le Seigneur châtie celui qu'il aime, et frappe de verges ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants" C'est en conséquence une marque de son amour paternel et une preuve irréfragable de votre divine filiation. Redites du plus profond de votre âme cette sublime aspiration—devise de tout véritable disciple du Divin Crucifié:—Que la volonté du Dieu très-juste, très saint, mais impénétrable soit faite, louée et éternellement bénie, en attendant le moment d'indicible bonheur où vous serez conviés dans les splendeurs et la félicité de votre future patrie.

(*Communiqué*)

LE MONDE ET LA VILLE

Le *Peerless* est complètement dégagé de sa prison de glace et on est à le réparer en prévision de la prochaine ouverture de ses courses.

Un nommé Fournier a été cueilli par la police sur la rue Rideau, hier matin. Il était dans un tel état d'ivresse qu'on a dû le faire conduire à la station en voiture.

Le cours du Rideau continue à hausser et hier matin, on a constaté que le niveau de l'eau s'était élevé de 20 pouces durant la nuit précédente.

M. Pierce Mansfield, le traversier entre New-Edinburg et la Pointe à Gatineau, n'attend plus que le départ de la glace pour commencer son service.

Les rues sont actuellement tout-à-fait impassables dans certains quartiers de la ville. La neige s'en va néanmoins très-vite et l'on peut espérer jouir d'un meilleur état de choses dans peu de jours.

Ottawa va avoir, le 23 courant, la visite de M. John B. Gough, un vieil avocat de la tempérance. Il profitera de son passage ici pour donner quelques lectures sur son sujet favori.

Le commerce a de brillantes apparences à Hull, ce printemps. Les hommes d'affaires prévoient une abondante moisson pour l'été et ils se préparent gaiement à jouer leur rôle. Bon succès!

Le Pacifique Canadien vient de compléter sa voie ferrée entre Biscotasing et le Lac du Chien, sur une distance de cent trente milles. Un premier train a fait le service hier entre ces deux endroits.

L'Armée du Salut, dépouillant ses allures pacifiques, vient de porter plainte contre un certain nombre de jeunes gens qui semblent prendre à tâche de troubler ses réunions. *Si vis pacem para bellum.*

Le comité de la législation civique a discuté clause par clause, hier, le règlement relatif au Téléphone. M. McLean representait la compagnie, et la mesure est maintenant élucidée entièrement et sera soumise au conseil, à sa séance de lundi.

Le village de la Pointe à Gatineau va, paraît il, se construire un nouveau temple durant l'été qui arrive. L'édifice sera en pierre et coûtera dans les alentours de quarante-cinq mille piastres. Bravo pour nos co-religionaires de là bas, et honneur, succès à leur pieuse entreprise!

Nous prions nos lecteurs de ne pas oublier la soirée dramatique et musicale qui aura lieu demain soir à la salle de théâtre de Ste Anne. Cette soirée est donnée sous le patronage de M. le grand-vicaire Routhier et la recette sera en faveur de la musique de Ste Anne. Que tous s'y rendent donc.

Un vieillard du nom de Brown a été se plaindre à la station que sa femme n'est pas la plus douce moitié de la terre. Mary, c'est son nom, est, paraît-il, l'ennemie déclarée de la loi Scott, et elle a une force musculaire qui fait le désespoir de son protecteur naturel.

On se plaint chaque printemps du mauvais état des rues et des désavantages qu'elles offrent aux charroyeurs. Veut-on maintenant avoir une idée des pertes entraînées par ces contre-temps? Les commerçants de bois des Chaudières ont calculé que pour leur part seulement, ils perdent cinq mille piastres chaque année par suite de dommages à leurs chevaux et à leur voitures et de la nécessité où ils se trouvent de ne transporter que de légères charges. *Ab uno disce omnes!*

Le bureau des travaux a résolu de recommander au conseil le remboursement des deux-tiers de la garantie quinze pour cent que MM. Mansfield et Christian ont déposée en vertu du contrat de la pierre syénite. Une condition *sine quâ non* de ce remboursement devra être que les cautions y consentent.

M. James R. Bowes, architecte avantageusement connu en cette ville, vient d'ouvrir un bureau d'affaires à la chambre 25 des Scottish Ontario Chambers, rue Sparks. M. Bowes a passé plusieurs années au Manitoba et est l'architecte de la cathédrale de Kingston qui est actuellement en voie de construction. Il est aussi l'auteur des plans du Collège d'Ottawa et d'un grand nombre d'autres édifices.

RIEL

Inutile de passer son temps à songer aux troubles du Nord-Ouest, il faut penser aux affaires avant tout.

M. N. LAMARCHE

Importateur de Bijouteries, Montres et Argenteries vient de transporter ses marchandises au

No. 490, RUE SUSSEX.

Ses effets sont directement importés d'Angleterre, de Paris et des meilleures manufactures des Etats-Unis.
Ses prix défient compétition. Allez faire visite et jugez-en vous-même.

490, Rue SUSSEX.

Ottawa, 17 avril 1885. 3m

VENTE par ENCAN
DE MEUBLES DE MENAGE

J'ai reçu instruction de M. Alfred Laurin de vendre par encan public, à sa résidence, No. 165, rue Augusta, tout son ménage, VENDREDI le 24 courant, à 10 heures a m, savoir: Un set de salon en noyer noir, couvert en crin; une étagère, divers ornements de salon, etc., etc.

Salle à diner—Table, sideboard, chaises, etc., en noyer noir.

L'ameublement de quatre chambres à coucher, formant des set complets en noyer noir.

Tapis tapisseries, tapis en laine, literie, matelats, rideaux, ustensiles de cuisine, vaisselles, verreries, lampes, etc.

☞ N'oubliez pas le jour et l'endroit de la vente.

Conditions—Argent comptant.

N. H. LEWIS.
L'Encanteur populaire.

Ottawa, 17 avril 1885.

NOUVEAU MAGASIN
DE MODES
PARISIENNES
NO. 521, RUE SUSSEX
4ème porte de la rue York.

Mademoiselle A. McDONALD, ci devant de la maison Becket & McDonald [New-York Millinery House], vient d'établir un nouveau magasin à l'adresse ci-dessus. Elle a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses amies que ses chambres d'échantillons seront ouvertes MERCREDI, le 15 courant. Ses marchandises, achetées des principales maisons commerciales, sont d'une qualité supérieure et variées. Ses achats ont été faits pour argent comptant, ce qui lui permet de vendre à des prix très modérés. Rien ne sera négligé pour satisfaire les pratiques et maintenir l'excellente réputation que cette demoiselle s'est acquise en si peu de temps pour le goût et le fini de ses ouvrages. Mademoiselle Valiquette, qui a toujours été la favorite de sa nombreuse clientèle, sera heureuse de la recevoir au No. 521 à l'avenir. Vous trouverez à ce magasin des chapeaux en pailles de toutes nuances et couleurs. Chapeaux à bon marché pour petites filles et garçons; un riche assortiment des garnitures, fleurs, plumes, aigrettes, ornements dentelles tu rubans de toutes les couleurs, tissus poer voiles, soies, satin, Tulle, etc., etc., etc.

VENTE
EXTRAORDINAIRE
de tapis de tous genres et qualités pour salon chambres à coucher salle à diner, etc.
tapis de fil pour 12 cents, tapisserie 38 cts.,
tapis bruxelle, etc., etc.
Etoffe noire pour deuil, une spécialité.
Voiles pour la première communion, spécialement importés et dernier genre.

BLAIS & THERIAULT,
No. 135 Rue SPARKS.
18 mars 1885—3m

Bouctouche, N B., 4 janvier 1884

MM. Lavoiette et Nelson,
Pharmaciens,
Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la *Valéria*? J'en ai fait usage d'une boite et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la *Valéria*

Votre tout dévoué,
G. A. GIROUARD,
ex-député de Kent.

PLUMES D'AUTRUCHES
Frisées, Nettoyées et Teintes
DANS LES
Dernières Couleurs et Goûts
DE LA SAISON
En Un Jour Après l'Ordre Donné
—AUSSI—
VIEUX CREPE REMIS A NEUF
Alex. A. Coutellier
TEINTURIER PARISIEN
NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA
(Près de la rue Sparks.)
13 mars, '85 1 an.

ALPHONSE JULIEN.
Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa.
Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornements et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice
—DE—
PORCELAINES, VAISSELLE
ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix coutant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie.,
Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884 1an

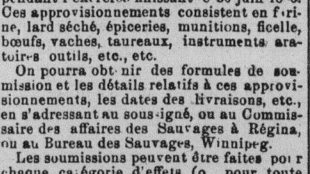

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnements des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de LUNDI, le 25 MAI 1885, pour la livraison des approvisionnements des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pendant l'exercice finissant le 30 juin 1886. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épiceries, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, les dates des livraisons, etc., en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des affaires des Sauvages à Régina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets (ou pour toute partie de chaque catégorie d'effets) séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque acceptée par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, car sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération.

Chaque soumission devra, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature de deux cautions jugées suffisantes par le département, pour garantir l'exécution du contrat.

Dans tous les cas où le transport se ferait que partiellement par voie ferrée, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnements soient expédiés sans retards des stations de chemins de fer à leur destination dans l'entrepôt du gouvernement au point de livraison.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.

Dépt. des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 19 mars 1885.

Petits Profits
—ET—
VENTES RAPIDES
Savoir
Ou Acheter,
Quoi Acheter,
Quand Acheter
ET
Comment Acheter.

C'est ce qui a fait mon grand succès à Ottawa.

Mon fonds de commerce de printemps est maintenant installé et marqué en chiffres ordinaires.

Prix Populaires.

A. Woodcock,
Marchand de Modes,
39, RUE SPARKS.

A VENDRE
Une chance toute particulière

On offre en vente les propriété suivantes, par paiements annuels ou par loyers:

Nos. 348 et 350 rue St André.
Nos. 378 et 380 rue St André.
No 26 rue St Joseph.
No. 28 rue St Joseph.
Nos. 630 et 632 rue St Patrice.
☞ Bons titres, conditions faciles.
S'adresser à
Mme M. E. BEDARD,
152 rue Dalhousie, Ottawa
14 mars 1885—1m

L'OCTROI DES TERRES
ACCORDÉ AU
CHEMIN DE FER DU
Pacifique Canadien
CONSISTE EN
Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MELANGES DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture,

selon le désir du colon. Les prix varient de $2 50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, **UN RABAIS** de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement:

Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Débentures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au soussigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau,
CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.
13 mars 1885—1a

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co.
RUE O'CONNOR.
4 décembre 1884 1an